



APPEL D'OFFRES PUBLIC CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN VÉLOPARC

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Lavaltrie demande des soumissions relativement à la conception et à la construction d'un véloparc.

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ou entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

La Ville de Lavaltrie désire obtenir des soumissions selon une formule de type clé en main en mode « conception-construction », pour l'aménagement complet d'un véloparc.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **6 février 2025** via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec madame Marie-Josée Charron par courriel à : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 24 février 2025. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 7 mars 2025.

MODE D'ATTRIBUTION

Le mode d'attribution du contrat est selon la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage à la suite d'une évaluation qualitative à deux enveloppes, selon un système de pondération.

DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer dans des enveloppes opaques cachetées, un exemplaire original et trois copies de sa soumission incluant tous les documents requis. Les enveloppes doivent être identifiées, conformément au devis et portant la mention : Appel d'offres no : **2025-02-01/AOP – CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN VÉLOPARC.**

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est le **11 mars 2025 à 13 h 30**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve d'un tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à retenir aucune des offres reçues, même celle ayant obtenu le meilleur pointage final.

Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 30 janvier 2025.

Marie-Josée Charron, greffière